



Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Saint-Brieuc

- un conseil neutre et objectif pour tous,
- un moteur de transition énergétique pour le territoire

NOTE DE
PRESENTATION
SEPT. 2018

Préambule

Plusieurs motivations avaient présidé à la création de l'Agence Locale de l'Énergie en 2010, et orientent encore aujourd'hui la nature des missions dont elle s'investit :

- **l'urgence climatique**, qui nécessite de réduire fortement et rapidement les émissions de gaz à effet de serre liées à nos activités,
- la **crise énergétique**, liée à notre dépenses aux énergies fossiles et fissibles et, plus localement, par la fragilité récurrente de l'approvisionnement électrique en Bretagne,
- la pression croissante des **coûts de l'énergie**, et notamment l'augmentation inquiétante du nombre de ménages en situation de précarité énergétique,
- la conviction qu'une grande partie des enjeux et des solutions se trouve dans l'**action locale**, au plus près des citoyens, des collectivités et des consommateurs d'énergie
- la certitude que cette problématique est transversale à toutes les compétences et tous les secteurs d'activité, et que la transition énergétique est aussi vecteur de **développement économique**, social et environnemental pour le territoire.

Présentation générale

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Saint-Brieuc est une structure portée par deux intercommunalités¹, Saint-Brieuc Armor Agglomération et Lamballe Terre & Mer, qui couvrent ensemble un territoire de 72 communes et 218 000 habitants.

L'Agence est soutenue par l'ADEME, la Région Bretagne et le Syndicat Départemental d'Énergie. C'est une association de la loi 1901, ouverte à la société civile, qui réunit aujourd'hui une centaine de membres adhérents sur le territoire : des associations de consommateurs, des associations à but social ou environnemental, des bailleurs sociaux, des gestionnaires de patrimoines, des organismes consulaires et des fédérations professionnelles, des citoyens, des opérateurs énergétiques ou financiers, etc...

L'Agence assure différentes missions d'intérêt général au service des économies d'énergie et de la transition énergétique, à l'aide d'une équipe de 13 techniciens, conseillers thermiciens et chargés de mission.

➤ Sensibiliser, informer et conseiller les particuliers

L'Agence abrite un Espace Info-Energie, animé par deux conseillers. Les conseillers info-énergie renseignent en toute objectivité les particuliers en matière d'énergie à la maison, que ce soit dans le cadre de projets de construction neuve, de rénovation, d'installation d'énergies renouvelables, mais aussi tout simplement de changement d'appareil électroménager, de consommation, ou de gestes économes...

Les conseillers peuvent apporter des réponses par courriel, par téléphone, ou sur rendez-vous dans les locaux de l'ALEC à Saint-Brieuc. Des permanences sont également assurées dans les sites de proximité de Lamballe Terre & Mer.

Par ailleurs, dans la continuité de l'opération pilote Vir'volt-ma-maison, l'Agence participe à l'animation de la plateforme de rénovation Renov'action pour développer la rénovation énergétique des logements sur l'Agglomération briochine. A ce titre, l'ALEC organise des actions de sensibilisation et d'information du public, accompagne les particuliers

¹ L'association avait été fondée en juin 2010 par les sept intercommunalités composant alors le Pays de Saint-Brieuc, qui ont fusionné depuis le 1^{er} janvier 2017.

Les partenaires et les financeurs de l'ALEC :



tout au long de leur projet de rénovation, et mobilise l'ensemble des acteurs sur le territoire (professionnels, maîtrise d'œuvre, organismes de financement...).

➤ Lutter contre la précarité énergétique

En partenariat avec les intercommunalités et avec la Fondation Abbé Pierre, l'ALEC mène une action spécifique visant à aider les ménages les plus fragiles à faire face à leurs dépenses énergétiques.

Dans ce cadre, des chargés de visite rencontrent les ménages à domicile : ils apportent des conseils adaptés afin de maîtriser la facture énergétique (au moyen d'éco-gestes et de petits équipements), établissent un diagnostic socio-technique de chaque situation, et proposent une orientation appropriée en lien avec les acteurs du territoire.

➤ Accompagner les collectivités dans la transition énergétique

Les 53 collectivités adhérentes bénéficient de l'expertise d'un Conseiller en Energie Partagé. Les conseillers CEP réalisent tous les ans un bilan des consommations d'énergie et d'eau des bâtiments communaux, et présentent des propositions d'amélioration. Ils accompagnent ensuite les collectivités dans la mise en œuvre de ces préconisations, et dans les projets de construction ou de rénovation de bâtiments publics.

L'Agence apporte également son expertise aux collectivités pour définir et animer des politiques territoriales en matière d'énergie et de climat : Plan Climat Energie Territoriaux, Territoire à Energie Positive, Boucle Energétique Locale, planification énergétique territoriale, volet énergie-climat des documents d'urbanisme...

➤ Animer des actions spécifiques avec les acteurs du territoire

Depuis 2012, l'Agence travaille avec les différents bailleurs sociaux (Côtes d'Armor Habitat, Terre & Baie Habitat, BSB Les Foyers), afin d'accompagner les ménages locataires pour un bon usage et une bonne maîtrise des charges dans leur logement, et d'apporter son expertise dans les projets de construction et de rénovation de logements sociaux.

En fonction des besoins qu'elle identifie – en lien avec les collectivités - et des priorités pour la transition énergétique, l'Agence est susceptible de monter d'autres actions spécifiques en lien avec certains secteurs, comme par exemple l'opération « commerçants éclairés » conduite en 2014 avec l'ADEME, la CCI et les Unions de Commerçants.

Enfin, l'Agence est en capacité de répondre aux besoins et aux attentes des acteurs du territoire et des gestionnaires de patrimoine : Côtes d'Armor Développement, MSA d'Armorique, etc.



L'Agence est membre de la fédération FLAME, qui réunit les 33 Agences Locales de l'Energie et du Climat françaises, et également membre des associations, fédérations et réseaux suivants, au niveau local et national :



L'Agence Locale de l'Energie et du Climat est une association ouverte à la société civile, chacun peut donc y adhérer et participer à l'Assemblée Générale pour définir la stratégie et les orientations de l'Agence.

Contact :

Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Saint-Brieuc
Centre Inter Administratif – 5 rue du 71^{ème} Régiment d'Infanterie - 22000 Saint-Brieuc
Tel : 02 96 52 15 70
contact@alec-saint-brieuc.org - www.alec-saint-brieuc.org

Les partenaires et les financeurs de l'ALEC :

